

[e@gle.i HELP](#)

Product Details

[Update Protected Status](#) [Product History](#) [Caveat this Product](#) [Link/Unlink this Product](#) [Cancel this Product](#)
[Create a Similar Product](#) [Recall this Product](#)

Title Statement of Jacque MUSY - French version
Type TEXT DOCUMENTS:Statement **File Number** ST-272
Date Created 21 Dec 2017 **Status** Submitted
Created By DET SEN CONSTABLE MICHAEL CHEBL **Reviewer** DET SERGEANT STEVEN MORGAN
Date Completed 10/05/2017
Electronic Copy
Scanned Copy [Statement received from France - Strike Force Neiwand.pdf](#) (5336.3KB)
Original Filed Yes

Brief Description

On the 19/12/2017 DSC CHEBL received correspondence from Kirsty HEDLEY, attorney generals office. HEDLEY stated she recently received a document from French authorities in response to the earlier MAR forwarded.

Attached is the French version of this statement and the MAR request to French authorities.

Witness Details

Given Name Jacque
Family Name Musy
Date of Birth [REDACTED]
Address [REDACTED] Villeneuve FRANCE
Phone Numbers [REDACTED]
Email Address

Summary

Linked Product

Num	Title	Type	Status	Created by	Date Created
ST-273	Statement of Jacque MUSY - English version	Statement	Submitted	DET SEN CONSTABLE MICHAEL CHEBL	21 Dec 2017

[View previous Product](#) [View next Product](#)

GENDARMERIE NATIONALE				ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE	PROCÈS-VERBAL D'AUDITION	TÉMOIN	Nmr pièce 01	N° feuillet 1 / 3
Compagnie ou escadron CANNES								
BTA VILLENEUVE LOUBET BR CANNES								
Code unité 33451	Nmr P.V. 02982	Année 2017	Nmr dossier justice					

Le mercredi 10 mai 2017 à 14 heures 45 minutes.

Nous soussigné Capitaine Roberto PRATI, Officier de Police Judiciaire en résidence à CANNES

Vu les articles 16 à 19 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale.

Nous trouvant au bureau de notre unité à CANNES 06400, rapportons les opérations suivantes :

IDENTITE DE LA PERSONNE TÉMOIN							
Sexe	Nom			Prénom			
M	MUSY			Jacques Paul			
Situation de famille		Divorcé		Validité état-civil			
Célibataire				Identité déclarée			
Date naissance	Commune naissance et Code Postal			Pays		INSEE	
15/09/1950	ABIDJAN			France			
Adresse							
Commune résidence et Code Postal		Pays		INSEE			
VILLENEUVE LOUBET 06270		France		06161			
N° de téléphone	N° tel portable		Profession		Nationalité		
			RETRAITE EN MARKETING		Française		
e-m@il				Fax			

COMMUNICATION PAR VOIE ELECTRONIQUE AU COURS DE LA PROCEDURE

La personne dénommée ci-dessus accepte de recevoir communication des avis, convocations et documents intéressant la procédure par voie électronique.

Cette communication pourra se faire par e-mail à l'adresse suivante : [REDACTED] et par SMS au numéro de téléphone suivant : [REDACTED]

La personne est informée qu'elle peut se désister de ce consentement à tout moment de la procédure ou signaler tout changement concernant le mode de communication choisi ou les coordonnées fournies. Durant l'enquête de gendarmerie, cette démarche devra s'effectuer directement dans les locaux de l'unité en charge de la procédure. A l'issue de cette phase d'enquête, la personne entendue devra s'adresser au greffe de la juridiction saisie de son dossier.

Entendons la personne dénommée ci-dessus qui nous déclare :

— Je prends connaissance des raisons pour lesquelles ma déposition est requise.

— Je ne suis pas surpris de ma convocation dans vos locaux car le 19 décembre 2016, j'ai été en contact avec la police australienne au sujet de la disparition de Gilles MATTAINI. De même, j'ai été en contact avec la capitaine de police de la DCPJ Paris, Magali EYRAUD. Je précise ne pas connaître ces enquêteurs. Ce sont eux qui m'ont contactés dans le cadre de l'enquête en cours.

— Je suis disposais à répondre à toutes vos questions .

AUDITION LIBRE :

— Jusqu'à l'âge de 16 ans, j'ai vécu avec mes parents en Afrique. Mes parents étant très mobiles de part leur profession, j'ai changé 18 écoles et ce jusqu'au bac, tout simplement pour vous dire le nombre de changement et de déménagement. Mon père était directeur d'une société dédié aux commerces appelée « LES COMPTOIRS ». C'était la plus importante société française basée en Afrique de l'ouest. Ma mère ne travaillait pas. Elle s'occupait de moi car j'étais l'unique enfant.

— J'ai passé mon BAC A5, puis je me suis lancé dans la vie active pendant 10 ans. Je travaillais dans le secteur des banques, du commerce et de l'hôtellerie. En 1976 ou 1977, j'ai fait la connaissance de Gilles MATTAINI. Il travaillait dans une banque à PARIS (PARIBAS).

— Puis, en 1983, j'ai décidé de partir vers l'Australie et tenté ainsi ma chance dans ce pays. J'avais alors 33 ans. J'étais célibataire sans enfants.

— A peine arrivé en Australie, j'ai rapidement trouvé un emploi en qualité de barman dans un hotel MENZIES HOTEL à SYDNEY (Australie). Je me suis installé à SYDNEY. Je louais un appartement. Je faisais ma vie tranquille. Je travaillais beaucoup. En fait c'est la politique du pays. Il n'y a pas de 35 heures, pas de congé de maladie. L'état d'esprit est totalement différent et cela me convenait bien. Pour faire simple, en Australie, celui qui travaille beaucoup peut arriver à bien gagner sa vie . C'était mon cas.

LA PERSONNE ENTENDUE

L'OPJ :

— J'étais toujours en contact avec Gilles MATTAINI. Et 6 mois, plus tard, septembre 1983, Gilles m'a rejoint. Il s'est installé chez moi. Gilles et moi, partagions le même appartement. Nous étions en couple depuis 7 ans, d'abord en France puis en Australie. Il a été embauché immédiatement dans l'hôtel où je travaillais. Il était lui aussi barman. Il s'agissait d'un hôtel 4 étoiles. Le service des banquets était tenu par deux français ce qui facilitait bien les choses. Ces deux personnes sont rapidement devenues nos amis et d'ailleurs lors de la disparition de Gilles MATTAINI, ce sont eux qui se sont occupés des recherches avec la Police. Il s'agissait de Vincent OTTAVIANI et Marc HUBERT.

— En 1985, mi-août de mémoire, je suis rentré seul en France pour rendre visite à mes parents qui étaient installés à Vence (06). Puis quelques jours avant de repartir pour l'Australie, le 16 septembre 1985, j'ai reçu un appel téléphonique de Vincent OTTAVIANI je crois m'informant que Gilles n'était pas présenté au travail à 15 heures et que cela était très alarmant car Gilles était une personne de très fiable et ponctuel. Il s'agissait d'une absence non justifiée. Etant pratiquement sur le retour, j'avais déjà mon billet d'avion et je suis arrivé à SYDNEY le 24 septembre au matin.

— J'ai rejoint mes amis. Gilles avait disparu avec les clés de l'appartement. Moi j'avais mes clés.

— Mes amis ont engagé les recherches pour retrouver Gilles auprès des hôpitaux, morgue, consulat de France en Australie. Ces recherches se sont avérées vaines. Je me souviens que Gilles avait connu une période difficile lorsqu'il faisait son service militaire chez les chasseurs alpins. Il trouvait les exercices militaires très difficiles et il avait fait une tentative de suicide. Il souffrait aussi du rejet de son père car celui-ci n'avait jamais admis que son fils était homo sexuel. A cette époque, Gilles devait avoir 15 ou 16 ans. Gilles était content de me rejoindre en Australie pour y vivre une nouvelle vie même s'il était très proche de ma mère et de sa grand-mère. Un jour en discutant il m'avait dit en ces termes « si un jour ça va mal, je me suiciderai parce que ce sera une délivrance pour moi et que l'on ne trouvera pas mon corps pour ne pas embêter les survivants ». Ces propos m'avaient fait beaucoup de mal, car selon moi le suicide ne peut pas être une délivrance ni une option, sauf pour les maladies très graves, et encore.

— Lors de la disparition, je me suis souvenu de cet épisode et pour Gilles avait mis fin à ses jours. Je n'avais pas d'explication.

— Je suis resté en Australie jusqu'en 2006. J'ai changé plusieurs fois de travail. Je n'ai jamais plus refait ma vie. Je vivais seul, entouré de mes amis. En Australie les gens vivent beaucoup en « FLAT SHARING » (colocation).

---En 2006 au décès de mon père je suis rentré en France afin de rejoindre ma mère et ne plus la quitter. Elle avait besoin de mon soutien car âgée. (90 ans aujourd'hui). Depuis 2006, je ne suis plus retourné dans ce beau pays.

—J'avais alors 56 ans. Depuis, je vis sur mes économies et mes divers placements financiers car je ne perçois aucune retraite pour toutes les années travaillées en Australie. Pour percevoir la retraite australienne, je dois habiter en Australie. Je perçois 220 euros de pension pour les 10 ans de travail fait en France avant mon départ. Je n'ai jamais refait ma vie.

AUDITION DIRIGÉE :

QUESTION : Quant Gilles MATTAINI a-t-il fait le commentaire de vouloir mourir et que personne ne trouverait son corps ?

REPONSE : C'était en France avant de partir en Australie C'est avant 1983 mais je ne saurais être précis. C'est au cours de quelques discussions dans notre appartement à PARIS.

QUESTION : Si cela s'était produit à plusieurs reprises, pouvez-vous rappeler quand et où vous étiez lorsque ces conversations ont eu lieu et ce que Gilles MATTAINI aurait dit (aussi la façon dont il disait cela) ?

REPONSE : Lors d'une conversation tout à fait banale entre nous. Nous étions dans l'appartement que nous occupions à PARIS, j'avais voulu savoir pourquoi Gilles avait une tentative de suicide alors qu'il se trouvait chez sa mère plusieurs années auparavant. Il m'avait expliqué que chez sa mère avant ma rencontre, Gilles avait tenté de mettre fin à ses jours en se coupant les veines dans une baignoire. Puis une seconde fois, alors que nous nous fréquentions, il avait fait une autre tentative de suicide alors qu'il était militaire du contingent en absorbant des médicaments. Je précise que la première tentative de suicide datée d'avant notre rencontre. La seconde, à l'armée, c'était plus une tentative d'alerte pour se faire exempter. Il a réussi. A cette époque, c'était vraiment un Gilles fragile, très réservé, très effacé et très fuyant. C'était quelqu'un de très intelligent. Un intellectuel. Il lisait énormément. Il adorait la musique.

LA PERSONNE ENTENDUE :

L'OPJ :

QUESTION : Gilles MATTAINI a-t-il dit où il irait pour se suicider ?

REPONSE : Non pas du tout. Il m'avait seulement dit que si un jour il devait se suicider, son corps ne serait jamais trouver afin de ne pas déranger les survivants. C'était ses mots à lui. Pour lui, c'était simple. Il minimisait son existence. Pour lui il ne se considérait pas comme quelqu'un d'important.

QUESTION : comment la conversation a-t-elle eu lieu ?

REPONSE : Très naturellement. Mais sans dispute, sans pression antérieure. Nous avons abordé ce sujet très naturellement par rapport à la tentative de suicide qu'il avait faite étant jeune chez sa mère dans la baignoire.

QUESTION : Combien de fois Gilles MATTAINI avait-il envisagé de se suicider ?

REPONSE : Gilles avait fait deux tentatives de suicides. Cependant, avec moi il était devenu quelqu'un d'heureux de vivre. Sa nouvelle vie en Australie lui convenait pleinement. Il était très heureux.

Durant toute cette période il n'a jamais manifesté d'intention suicidaire. Ces deux tentatives se sont passées en France et étant plus jeune.

QUESTION : Etiez-vous au courant des tentatives de suicide antérieures, si oui comment MATTAINI Gilles avait-il tenté de se suicider auparavant ?

REPONSE : Je l'ai déjà expliqué. Une fois chez sa mère en se coupant les veines dans la baignoire. Il était très jeune . Une seconde fois alors qu'il était militaire du contingent. Il avait absorbé des médicaments, car la vie militaire ne lui convenait pas du tout. Il n'était pas fait pour cela.

QUESTION : Savez-vous si MATTAINI faisait de la plongée sous-marine ?

REPONSE : Non. Gille ne faisait pas de plongée sous-marine. Il aimait se baigner mais sans plus. Pas de plongée sous marine, ni même, nager avec un tuba et des palmes.

QUESTION : Où MATTAINI irait-il faire de la plongée sous-marine ?

REPONSE : Nulle part car Gille ne faisait pas de plongée sous-marine. Gilles n'était pas un sportif. C'était un rêveur. Il lisait beaucoup et aimait écouter la musique.

C'est tout ce que je vous dire. Personnellement, j'ai beaucoup cru au suicide. Mais depuis 2002, lorsque la police australienne, en la personne du détective Steve PAGE m'avait convoqué et entendu au commissariat de PADDINGTON , j'ai été persuadé qu'en fait Gilles MATTAINI a très certainement fait l'objet d'une agression voire d'un assassinat. Je ne crois plus en la thèse du suicide car j'ai pu découvrir un nombre élevé d'assassinats, disparitions, agressions, entre les années 1980 à 1990 et que la police n'était pas très active. La presse locale ne diffusait rien. Nous étions vraiment dans l'ignorance totale. C'est ce détective qui m'avait éclairé un peu plus sur la disparition de Gilles MATTAINI en me révélant l'existence de ces multiples disparitions dans un même secteur.

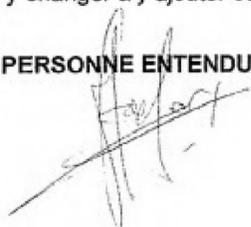
Je n' ai plus rien à ajouter. Je n'ai aucun document à vous remettre.

Je me tiens à la disposition de la justice australienne pour toute autre demande de leur part.

A Cannes, le 10 mai 2017 à 16 heures 30.

Lecture faite par moi des renseignements d'état-civil et de la déclaration ci-dessus. J'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

LA PERSONNE ENTENDUE :



L' OPJ :

